

FRÉJUS



Plus verte, ma Ville

N°64

CONSEIL MUNICIPAL · ACTUS COVID
LA VILLE COMMUNIQUE · CIRCUIT MÉTIERS D'ART
ASSOCIATION · FRÉJUS, VILLE VERTE
SÉCURITÉ · GENS D'ICI · CULTURE
COMMERCE · SPORTS · BRÈVES SERVICES

LE MAGAZINE # Mars 2021

SOMMAIRE

4 - EN IMAGES

- La police municipale de Fréjus à l'honneur
- Pétanque : les boules... mais sans la foule
- Surveillance des plages, c'est déjà parti
- Les élèves des écoles élémentaires sensibilisés au tri des déchets
- Motiv'biodiv : 1^{ère} session de formation au bombardier



18 - GENS D'ICI

- François Tihar
- Les frères Dalmasso cultivent un citron d'exception

20 - CULTURE

- Les artistes du Circuit des métiers d'art s'invitent à la villa-Marie
- Quand la médiathèque se livre...
- Printemps des poètes : la poésie célébrée autour du thème du désir

6 - CONSEIL MUNICIPAL

- Le soutien à l'investissement local au cœur du conseil municipal



22 - COMMERCE

- Nouveaux et anciens commerces

8 - ACTUS COVID

- Des masques de "catégorie 1" distribués aux enfants des écoles élémentaires de Fréjus
- La campagne de vaccination se poursuit à la Base nature



23 - SPORTS

- Sport et Covid : le match tourne court...

9 - LA VILLE COMMUNIQUE

- Articles à charge de Var-Matin contre Fréjus : informez-vous autrement !

24 - BRÈVES SERVICES

- Élections départementales et régionales : pensez à vous inscrire
- Nouveaux horaires d'ouverture pour la mairie annexe de Saint-Jean de Cannes
- 16 nouveaux défibrillateurs implantés sur le territoire communal

10 - CIRCUIT MÉTIERS D'ART

- À la découverte du Circuit des métiers d'art



26 - EXPRESSION

- Tribune de la majorité et des élus non membres de la majorité municipale
- Tribune de la majorité municipale

12 - ASSOCIATION

- "Rassemblement des Français d'Algérie du Var et amis" Leitmotiv : mémoire et transmission

13 - DOSSIER

- Fréjus, ville verte
- Végétalisation de la ville : 530 arbres plantés à la Base nature



16 - SÉCURITÉ

- Un dispositif dynamique et entreprenant. Réunion plénière du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPD-R)

 www.ville-frejus.fr

 [ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

 [VilledFrejus](https://twitter.com/VilledFrejus)

 [VilledFrejus](https://www.instagram.com/VilledFrejus)

 [Ville de Frejus - TV](https://www.youtube.com/VilledeFrejus-TV)

OÙ TROUVER FRÉJUS LE MAGAZINE ?

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres des Fréjusiens. Il est téléchargeable et consultable sur le site internet de la Ville, www.ville-frejus.fr

Il est disponible dans tous les équipements publics et de quartier de la ville (Hôtel de Ville, mairies annexes, médiathèque villa-Marie, Théâtre Le Forum, Office de tourisme, Point info de Saint-Aygulf, maisons de quartier, centres sociaux, équipements sportifs).

Si vous ne le recevez pas, contactez la direction de la communication au 04 94 17 66 34.

Directeur de la publication : David RACHLINE - **Directrice de la communication** : Laurence RIBBE - **Rédaction** : Sophie CECCHI, Chloé CORBIN, Philippe CORBIN, Magdalena MAUCHANT, Rafaël QUESSADA et Nadia RAMI - **Photos** : Valeria PETRINI et Service Communication - **Impression** : Imprimerie RICCOBONO - **Prochain numéro** : Avril 2021 - ISSN n°1630 - 8247 - « Fréjus, Le Magazine » est imprimé à 36 500 exemplaires. Sa périodicité est mensuelle, sauf durant l'été.



LA NATURE AU COIN DE LA RUE

Les préoccupations environnementales ont profondément renouvelé notre regard sur l'arbre. Rien d'étonnant. La nature nous apporte cet apaisement et ce bien-être dont nous avons tous besoin. Conscients de cela, nous avons amorcé fin janvier la plantation d'arbres à la Base nature dans le cadre de mon engagement de campagne visant à en planter 5000 sur le mandat. Toutefois, cet engagement ne se limite pas à un simple aménagement paysager : c'est aussi, et surtout, le gage d'une meilleure qualité de vie.

Renforcer et améliorer encore cette qualité de vie, c'est mon engagement constant, avec mon équipe, depuis 2014. Cela nécessite bien sûr des projets d'investissement. Or, la crise sanitaire que nous connaissons depuis maintenant un an impacte de manière non négligeable les finances de la Ville. Mais elle impacte également nombre d'acteurs économiques, au premier rang desquels ceux dont les établissements demeurent encore malheureusement fermés à ce jour. Il convient donc que la Ville, à son échelle, participe à l'indispensable relance économique.

C'est pourquoi, si le budget 2021 a été élaboré avec la prudence nécessaire, nous avons décidé de mettre en œuvre un véritable plan de relance de l'investissement local doté cette année d'une enveloppe de 8 M€, qui permettra la réalisation de plusieurs projets articulés autour du cadre de vie, du patrimoine et de l'environnement.

Votre magazine aura prochainement l'occasion d'y revenir. Mais il faut savoir que, grâce à ce plan, nous allons accélérer la transition écologique, déjà amorcée sous le précédent mandat. Dans cette optique, lors du conseil municipal du 26 janvier dernier, nous avons voté trois délibérations visant à préserver la biodiversité, dont la candidature à la labellisation « **Territoire engagé pour la nature** », mais aussi l'adhésion à deux chartes qui nous engagent à réduire nos déchets plastiques. Enfin, sensibiliser les plus jeunes aux enjeux environnementaux est également notre priorité. C'est pourquoi, nous avons voté la création d'une « **aire marine éducative** » à Port-Fréjus, un projet de connaissance et de protection du milieu littoral et marin, avec les jeunes.

Bien entendu, nous poursuivons l'accompagnement des acteurs de l'économie locale, qu'il s'agisse de petits commerces ou de petites et moyennes entreprises. Mais nous n'oublions pas non plus l'accompagnement de nos concitoyens, notamment les plus fragiles.

Dans cette perspective, avec la CAVEM, nous avons ouvert un centre de vaccination intercommunal à Fréjus, et je souhaite que les doses de vaccins fournies par l'État augmentent de manière à pouvoir accélérer le rythme des rendez-vous de vaccination. Nous avons également équipé 3000 écoliers fréjusiens de masques en tissu de « catégorie 1 » à la suite des dernières directives gouvernementales.

Comme vous tous, je formule le souhait que cette épidémie soit au plus vite derrière nous, afin que nous puissions retrouver la vie que nous aimons, faite de découvertes, de rencontres et de convivialité. Et également profiter pleinement des beaux jours, tels que les décrit le poète Octavio Paz : « *Dès l'aube ce qui naît cherche son nom, la lumière scintille sur les arbres somnolents, les montagnes galopent au bord de la mer, le soleil entre dans l'eau avec ses éperons.* »

David Rachline
Maire de Fréjus



LA POLICE MUNICIPALE DE FRÉJUS À L'HONNEUR

Anthony Guignon, Stephan Gaspard et Yann Rollin, agents de la Police municipale de Fréjus, ont été honorés le 4 février en la villa Aurélienne.

Le 15 juin 2018, Yann Rollin, brigadier-chef principal de la Police municipale de Fréjus, accompagné des brigadiers Anthony Guignon et Stephan Gaspard, interviennent sur une agression signalée dans le parc Areca de Saint-Aygulf. Il s'avérera finalement qu'il s'agissait d'une double tentative de viol et d'étranglement perpétrée sur une promeneuse de 67 ans par un jeune ouvrier tunisien sous l'emprise d'alcool et de cannabis. Sans l'intervention des trois policiers, cette dame n'aurait certainement pas réchappé à une mort atroce.

Par arrêté paru au Bulletin officiel du ministère de l'Intérieur le 10 octobre dernier, au titre de l'agrafe "Police municipale", la médaille de la sécurité intérieure a été attribuée aux trois récipiendaires, échelon argent pour Stephan Gaspard, échelon bronze pour ses deux compagnons.

« Une magnifique récompense et une reconnaissance de leur engagement et de leur courage », soulignait le Directeur de la sécurité publique, Hervé Eygazier. Le maire David Rachline saluant pour sa part « l'engagement des agents de la Police municipale rigoureux, disciplinés, consciencieux. Ils accomplissent leurs missions avec le plus grand professionnalisme, et les Fréjusiens savent qu'ils peuvent compter sur eux. C'est cette culture de la proximité que je souhaite vous transmettre ».

D'autres agents se sont également distingués par leurs actions, se voyant décerner la médaille de la Ville : les brigadiers-chefs principaux Torres, Lainé, Fontarosa et Kartal ainsi que le brigadier Zammith.

PÉTANQUE : LES BOULES... MAIS SANS LA FOULE

La grande finale du PPF Tour a bel et bien eu lieu fin janvier (à huis clos) à l'espace Caquot de la Base nature. À quelques mètres tout juste du centre de vaccination intercommunal, quelque 72 joueurs et joueuses sont venus chercher le Graal à l'issue d'une saison qui aura elle aussi subi les conséquences du Covid (seules 5 étapes sur les 27 initialement inscrites au programme avaient pu se tenir au long de l'année 2020).

Et ce Graal, les Fréjusiens du FIP - Dylan Rocher, Stéphane Robineau et Henri Lacroix - l'ont accroché à leur palmarès pour la 3^e fois en quatre éditions disputées au Caquot. Chez les filles, grande première en triplé pour les Haut-Savoyardes Caroline Bourriaud (cette dernière avait déjà connu les joies du succès en trip & tête-à-tête en 2018) et Camille Durand, et l'Amiénoise Laurence Morotti.



SURVEILLANCE DES PLAGES, C'EST DÉJÀ PARTI

Quelque 70 candidats se sont présentés le 6 février dernier aux tests de présélection en vue de suivre la formation de nageur-sauveteur et intégrer l'équipe des surveillants des plages pour l'été 2021. Pas facile en ces temps de crise sanitaire, qui « nous a obligés à mettre en place un protocole très strict afin de respecter les gestes barrières », confie le lieutenant Rémi Tintané, référent pour la surveillance des plages au sein des sapeurs-pompiers de l'agglomération.

Quarante-deux recrutements ont été finalisés au terme de ces présélections (tests physiques et entretien oral), des candidats qui ont d'ores et déjà entamé leur formation pour cet été au cours des dernières vacances de février.



LES ÉLÈVES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES SENSIBILISÉS AU TRI DES DÉCHETS

Le Smiddev - Syndicat Mixte du Développement durable de l'est-Var - a repris à la rentrée de janvier (et pour les quatre prochains mois) ses interventions de sensibilisation au tri des déchets auprès des enfants scolarisés sur le territoire.

Le 14 janvier dernier, les élèves de la classe de CE2 de Mme Leroy, école Aurélien, ont ainsi pu en apprendre davantage sur le tri des déchets, en présence des deux adjoints au maire de Fréjus, que sont Gilles Longo, par ailleurs président du Smiddev, et Sandrine Crépet, adjointe aux affaires scolaires.

La séance de sensibilisation s'est organisée sous forme de mini-série "Poubelle la vie". « Nous avons retravaillé la forme de nos campagnes de sensibilisation pour les élèves afin de capter davantage leur attention, explique Gilles Longo. C'est plus facile de les accrocher avec des petits films pédagogiques plutôt qu'avec de longues explications. »

Après le visionnage de chaque vidéo s'engage un échange entre les enfants et la conseillère du tri.

« Et la bouteille d'eau en verre, je la recycle comment ? », s'interroge cet enfant. Une nuée de mains se lève pour répondre à la question. « Dans la colonne de verre ! », annonce un autre, fier d'avoir retenu les informations visionnées.

Et le président du Smiddev d'insister sur le recyclage du verre. « C'est un déchet qui n'est pas toujours bien trié, déclare-t-il. Le verre peut se recycler à l'infini, c'est pourquoi il faut faire attention de ne pas le jeter n'importe où. »

Au cours de la séance, une autre élève s'interroge encore. « Mais le masque, on doit le jeter où ? ». Une bonne question d'autant plus d'actualité en cette période de crise sanitaire. Et ce sont ses camarades qui l'ont aidée à trouver la réponse, « dans la poubelle verte, celle des ordures ménagères ! »

MOTIV'BIODIV : 1^{ère} SESSION DE FORMATION AU BOMBARDIER



Un récent *Fréjus le Magazine* (n°60 - novembre 2020) avait consacré un article à la présentation du projet *MotivBiodiv*. Ce programme environnemental, bâti sur deux années, vise à impliquer la population dans une démarche bénévole de gestion, protection et sensibilisation d'un site naturel protégé, en l'espèce ici le **site Natura 2000 du Bombardier**.

Ces **Observateurs de la nature** - une quinzaine recensée pour cette première - ont ainsi pris part à une séance de formation début février du côté de la Tour de Mare, entre la piste forestière de la Louve et Lou Casteou.

« Trois groupes ont pu être constitués, avec deux observateurs référents par groupe, explique Vincent Mariani, coordinateur du projet pour le compte du Conservatoire d'espaces naturels PACA. Le site, la gestion de ce dernier et quelques espèces ont déjà pu leur être présentées, de même que les outils mis à leur disposition. »

Des sessions d'inventaires sur site seront programmées à court terme - au printemps - de manière à rendre autonomes ces groupes d'Observateurs de la nature qui, à leur tour, surveilleront le site et sensibiliseront les promeneurs.

Dossier à suivre...





LE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL au cœur du conseil municipal



Le conseil municipal s'est réuni le 26 janvier en vue de voter des délibérations structurantes pour la Ville parmi lesquelles : le débat d'orientations budgétaires, le pacte de gouvernance de la Cavem ou encore la création d'une aire marine éducative au port de Fréjus, qui atteste de la transition écologique impulsée par la commune, véritable axe fort de ce mandat.

CRISE SANITAIRE : UN PLAN DE RELANCE DE L'INVESTISSEMENT LOCAL

Le débat d'orientations budgétaires a été l'occasion de souligner l'impact réel de la crise du Covid-19 sur les finances locales, en 2020 comme en 2021 : réduction d'un ensemble de recettes, du fait conjugué de la fermeture malheureusement prolongée des restaurants et bars et de l'interruption forcée d'activité

de nombreuses associations, ainsi que de salles et équipements municipaux, et augmentation d'un certain nombre de dépenses liées à la prévention de l'épidémie (masques, matériel...).

Pour autant, la Ville va renforcer son autofinancement sur 2021, grâce notamment à la poursuite de la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. Tout ceci, en maintenant des taux d'imposition inchangés pour les Fréjusiens.

Néanmoins, dans ce contexte de crise, la municipalité a souhaité renforcer sensiblement son soutien, à travers un plan de relance de l'investissement local de 8 M€.

Ils s'ajoutent à l'investissement "classique" de la municipalité et ont vocation à réduire les effets de la crise sanitaire sur l'économie locale et l'emploi. Ce, en anticipant un ensemble de réalisations qui permettront en outre, pour certaines d'entre elles, de déboucher sur des économies de fonctionnement immédiates, notamment à travers des réductions de consommations énergétiques.

Ce plan de relance inédit, qui marque un choix fort de la municipalité de David Rachline en faveur de l'activité économique, s'oriente autour de trois axes :

- **l'environnement**, avec notamment des travaux supplémentaires pour la rénovation de l'éclairage public, la performance énergétique des bâtiments communaux ou encore de nouvelles pistes cyclables ;

- **le cadre de vie**, avec des crédits accrus pour la réfection de la voirie et l'embellissement et la rénovation des façades du centre historique, ou encore la réfection des terrains de football et synthétique de la Base nature et celle de la piste d'athlétisme du stade Gallieni ;

- **le patrimoine**, avec le lancement des projets de rénovation de la villa Aurélienne et de la mosquée Missiri, ou encore l'acquisition de terrains et sites à vocation patrimoniale.

« Je me satisfais du choix que nous avons fait de mettre en place un budget de combat. Aujourd'hui, nous traversons une crise sanitaire, économique et sociale qui est sans précédent. Les entreprises et commerçants ont besoin de notre soutien, les habitants veulent voir le cadre de vie s'améliorer, donc ce choix d'accélérer l'investissement me paraît parfaitement légitime. C'est justement le moment où nous devons redoubler d'efforts pour accompagner la reprise économique » a souligné David Rachline.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ MARINE

Véritable atout de Fréjus, son port, qui ne cesse d'innover, est le lieu idéal pour sensibiliser les publics à la protection des écosystèmes marins.

À cette fin, la Ville a adopté une délibération visant à créer une **"Aire Marine Éducative"** (AME) qui est une zone maritime littorale de petite taille, gérée de manière participative par des élèves allant du CM1 à la 6^e. Ils y développeront, avec leur enseignant et le référent du site, un projet de connaissance et de protection du milieu littoral et marin. En devenant AME, les classes pourront se lancer dans cette démarche de sensibilisation de manière plus durable, avec notamment la mise en place d'un conseil des enfants pour la mer.

Dans le même esprit, la candidature de la Ville à la labellisation **"Territoire engagé pour la nature"** (TEN) conforte la volonté de la municipalité de faire de la protection de la biodiversité un axe fort de ce mandat. L'adhésion de la Ville au TEN permettra d'obtenir une reconnaissance nationale, régionale et locale pour trois années, et de bénéficier d'une meilleure visibilité de ses projets.



Enfin, toujours dans le cadre de la préservation de l'environnement, le conseil municipal a voté l'adoption de la **charte nationale "Une plage sans déchet plastique"** et de la **charte régionale "Zéro déchet plastique en Méditerranée"**.

Ces deux dispositifs ont pour ambition commune d'engager les collectivités dans un plan de réduction des déchets plastiques.



MISE À DISPOSITION D'AGENTS COMMUNAUX AUPRÈS DE L'AMSLF

L'AMSLF, pilier du sport à Fréjus, prend un nouvel élan avec la présidence de Fabien Sgarra (présenté dans notre dernier numéro). Animé par la volonté de soutenir l'association et de la voir se développer, le conseil

municipal a voté la mise à disposition de 17 agents à temps partiel en vue d'y exercer des fonctions d'éducateur sportif, ainsi que d'un directeur.

De fait, les quelque 4000 licenciés de l'AMSLF bénéficieront d'un encadrement à la hauteur des ambitions de l'association.

PACTE DE GOUVERNANCE DE LA CAVEM : AGIR DANS L'INTÉRÊT DU TERRITOIRE

Soucieux de valoriser l'identité et les atouts de notre territoire, le conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance de la Cavem. Celui-ci prévoit un ensemble d'investissements structurants pour les communes de l'agglomération, dans le souci de renforcer l'attractivité touristique comme économique, ainsi que la prise en compte des problématiques de développement durable et sociales. Ce pacte ambitieux pour l'agglomération, qui s'appuie sur un mode de fonctionnement renoué et une prise en compte partagée par l'ensemble des maires de l'intérêt communautaire, prévoit plusieurs investissements sur Fréjus, notamment :

- la rénovation du front de mer,
- l'itinéraire alternatif à la RDN7,
- la valorisation de notre patrimoine maritime,
- le développement de la formation supérieure sur le territoire, potentiellement sur le site de la Base nature,
- la création d'un grand stade pour le rayonnement sportif de l'agglomération,
- la lutte contre les inondations, en premier lieu sur le site de la Palud,
- l'amélioration du traitement et de la valorisation des déchets,
- le soutien au renforcement des pistes cyclables et des mobilités alternatives,
- le développement de notre agriculture locale et des circuits courts,
- le soutien au logement social.

« Depuis les dernières élections municipales, les maires ont décidé de changer la gouvernance de la Cavem pour que toutes les communes y soient associées. L'intérêt du territoire est pris en considération, et nous avons la volonté d'avancer main dans la main pour que les habitants soient satisfaits de notre démarche, l'objectif étant de construire un territoire protégé, durable et solidaire » a enchaîné le maire, David Rachline.

DES MASQUES DE "CATÉGORIE 1"

distribués aux enfants des écoles élémentaires de Fréjus



Des masques en tissu de "catégorie 1" ont été distribués le mois dernier aux enfants des 12 écoles élémentaires de la ville de Fréjus. « Le maire, David Rachline, a souhaité mettre gracieusement à disposition des élèves ces masques, par ailleurs lavables 100 fois », a souligné Sandrine Crépet, adjointe au maire, déléguée à la petite enfance. La distribution a été orchestrée le lundi 8 février dernier par le personnel municipal devant les écoles concernées.

3000 PETITS FRÉJUSIENS ÉQUIPÉS

Cette décision fait suite aux récentes directives gouvernementales n'autorisant désormais,

et uniquement, que les masques chirurgicaux, les masques FFP2 et les masques de "catégorie 1".

Les services de la Ville se sont donc mobilisés afin d'aider les familles à s'adapter à ces nouvelles mesures sanitaires, et près de 3 000 élèves fréjusiens, du CP au CM2, se sont vus attribuer un masque.

Chaque directeur d'école pourra faire le lien avec la Direction de l'enfance et l'éducation de la Ville pour organiser une nouvelle dotation à destination des enfants dont les ressources familiales ne permettent pas de disposer d'autres masques réglementaires.



La campagne de vaccination se poursuit à la Base nature

« On continue à vacciner plus fort que jamais. »

Le Docteur Laborde et ses équipes travaillent sans relâche depuis le 18 janvier dernier, date de l'ouverture du centre de vaccination intercommunal, implanté à la Base nature de Fréjus.

Près de 165 vaccins par jour sont effectués. « Il n'y a pas eu de rupture de stock, mais au regard de la population à vacciner, c'est insuffisant, poursuit le Docteur Laborde. On espère recevoir une dotation encore plus importante, car on a la possibilité de doubler le nombre d'injections quotidiennement. »

À ce jour, le nombre limité de doses de vaccins fournies par l'État ne permet pas d'assurer aux demandeurs un rendez-vous rapide, d'autant que vient s'intercaler la seconde injection pour les primo-vaccinés.

Ainsi, selon le capitaine des sapeurs-pompiers, Christophe Petit, il faudra attendre « la deuxième quinzaine d'avril » avant d'obtenir un rendez-vous. Un délai très (trop) long qu'ont dénoncé les maires de la Cavem, formulant le souhait que le nombre de vaccins mis à disposition

augmente, d'autant que la configuration du centre permettrait de renforcer sensiblement le rythme des vaccinations, et soit enfin en mesure d'assurer une véritable et rapide campagne.

Il est rappelé que cette vaccination est pour le moment destinée aux plus de 75 ans, ainsi qu'aux personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face au Covid-19, et disposant d'une ordonnance.



INFORMATIONS UTILES : Ouverture du centre de vaccination sur rendez-vous : 9h - 17h, du lundi au vendredi. Prise de rendez-vous 7jrs/7 de 9h à 17h - Tél. 04 94 51 90 60.

Depuis le 1^{er} janvier 2021,
Var-Matin a rédigé



articles à charge contre votre ville

ARTICLES À CHARGE DE VAR-MATIN CONTRE FRÉJUS : diversifiez vos sources d'information

15. C'est le nombre d'articles à charge publiés par Var-Matin contre la ville de Fréjus durant le mois de janvier. En ce début d'année le quotidien local a visiblement décidé de multiplier les articles dénigrant la municipalité. Ainsi, sur 31 parutions, 15 véhiculent des propos de cet ordre à l'encontre de la commune, de ses agents et de son maire.

Si la période est normalement propice aux bonnes résolutions, certains en ont décidé autrement. C'est placé sous le signe de la continuité que Var-Matin commence 2021 entre articles et tribunes « à charge » qui peuvent donner le sentiment d'une forme d'acharnement.

Le rôle d'information attendu de la presse va évidemment de pair avec la critique. La charte d'éthique professionnelle des journalistes rappelle d'ailleurs la « *liberté des commentaires et de la critique* ». Personne ne remettrait cela en question. Mais quand cette critique devient systématique vis-à-vis d'une commune on peut s'interroger sur le respect d'un autre article de cette charte, qui dispose que le journaliste « *Tient l'esprit critique, la véracité, l'exactitude, l'intégrité, l'équité, l'impartialité, pour les piliers de l'action journalistique* ». Ce qui supposerait un traitement médiatique équitable.

Nous pensons que nous en sommes loin, notamment quand le quotidien va jusqu'à donner la parole à des détracteurs.

La Ville comptabilisera chaque article à son encounter par Var-Matin pour, le cas échéant, informer et rappeler à chaque Fréjusien qu'il existe d'autres moyens de s'informer sur l'actualité locale. Avec son magazine, son site internet, sa nouvelle newsletter et ses réseaux sociaux, la commune propose en effet des supports de communication qui permettent de suivre l'actualité municipale objectivement et sans parti pris.

À LA DÉCOUVERTE DU



CIRCUIT DES MÉTIER S D'ART

La ville de Fréjus est membre fondateur de l'association "Villes et Métiers d'Art" depuis 1992. Elle s'est ainsi investie dans le développement de ces métiers "atypiques" sur son territoire, et mène une politique de valorisation à travers son Circuit des métiers d'art.

Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ils sont une quarantaine d'artistes et artisans à faire partie du Circuit, pour la plupart installés dans le centre historique.

Le but est de transmettre les techniques et les savoir-faire à la fois traditionnels et modernes. Tous passionnés, les membres participent à la richesse artistique de Fréjus, contribuant ainsi à la renommée et au rayonnement de la cité.

En septembre 2020, la Ville inaugure la "Maison des Arts", une salle entièrement dédiée à l'exposition des œuvres des artisans du Circuit. Situé place Paul-Vernet, cet espace a pour objectif de renforcer sa notoriété et son impact culturel local.

Après avoir mis le focus sur les sites emblématiques du patrimoine de la cité romaine toute l'année passée, *Fréjus le Magazine* vous propose au fil de cette année 2021 de partir à la découverte de ces artisans qui participent à la vie économique et culturelle de la ville.

Bonnes et belles visites.

“ Tapissiers-décorateurs, peintres, graphistes, sculpteurs, lithographe, créateurs en tous genres... ”



Agathe LEBLED, le sur-mesure est sa marque de fabrique

Artisan tapissier depuis 12 ans, Agathe Lebled travaille uniquement de la pièce unique. Elle s'amuse à trouver le bon produit et le bon ensemble pour chacun de ses clients, et ne refait jamais un fauteuil à l'identique.

« La plupart des clients souhaitent remettre au goût du jour leur objet. Je viens d'abord chez eux, je m'imprègne de la décoration, de l'espace où sera posé l'objet (chambre, salon...) et je les accompagne dans le choix d'une gamme de tissus dans un second temps. »

Une reconversion réussie

Agathe Lebled a découvert ce métier en réalisant un stage chez un artisan tapissier en région parisienne : « Cela m'a tellement plu que j'en ai même présenté le concours du Meilleur Ouvrier de France en 2017-2018, et je suis arrivée parmi les quatre finalistes. C'était une manière d'aller au bout d'une démarche. Aujourd'hui, j'ai envie de m'investir dans des projets plus amusants. »

La transmission au cœur de son activité

Agathe Lebled fait partie du Circuit des métiers d'art depuis 2016 et exerçait déjà son métier de tapissière en région parisienne. Alors qu'elle travaillait sur le concours du Meilleur Ouvrier de France, elle cherchait un atelier et la ville de Fréjus a répondu présente. « Intégrer un Circuit des métiers d'art, c'est intégrer une dynamique, une image, et avant tout assurer la transmission. C'est aussi accueillir des gens qui viennent découvrir un savoir-faire. L'été, les visiteurs ne rentrent pas par hasard. Ici, on entre dans mon antre. »

Les matières traditionnelles à l'honneur

Agathe Lebled travaille avec des matières traditionnelles, principalement le crin animal (cheval ou porc), de la fibre de coco pour la garniture des fauteuils. Ceux-ci nécessitent 80 à 100 étapes de travail. Quant aux coussins, ils sont garnis de plumes ou de duvet. Pour tout ce qui est contemporain, les fibres synthétiques et la mousse sont privilégiées.

Confiez-lui vos objets !

Vous pouvez confier à Agathe Lebled vos objets en tissu ou en cuir : tous les fauteuils anciens comme contemporains, des malles, des chaises, et même la sellerie automobile. « Actuellement, je travaille sur la rénovation d'une banquette de Citroën 2CV », avoue-t-elle. Dotée d'une grande créativité, Agathe vous éblouira par son talent et saura embellir votre espace de vie.

Stages

En raison de la crise sanitaire, les stages (à la demi-journée) sont ouverts à 4 personnes maximum.

**Agathe LEBLED - Tapissier - 73, rue de Beausset
Tél. 06 42 32 91 23 - Mail. lachaisedagathe@free.fr**



Chantal CHARVIN, la porcelaine en toute finesse

Décoratrice sur porcelaine depuis 30 ans, Chantal Charvin exerce son activité au sein du Circuit des métiers d'art depuis 2005.

Passionnée par la création

Diplômée de l'école des Arts et Métiers de Genève et ayant travaillé dans la joaillerie, Chantal Charvin a toujours eu un goût pour la création : « J'ai créé des bijoux, mais c'est l'art de décorer qui me parle le plus. La pièce que je crée doit être en harmonie avec le décor et vice versa. Et pour moi, c'est aussi une philosophie, un exutoire, une passion qui m'est tombée dessus par hasard » nous confie l'artiste.

Aimant peindre et dessiner depuis l'enfance, Chantal Charvin a pris des cours particuliers de dessin sur porcelaine auprès d'un professeur en Haute-Savoie, qui l'a formée jusqu'en 1995, année où elle part s'installer dans le Var.

Les arts du feu : entre tradition et innovation

Chantal Charvin travaille sur tout type d'objets en verre, porcelaine ou faïence, qui repose sur la transformation d'une matière première par la chaleur. Son activité consiste à les sublimer par les décors qu'elle peint dessus. Par ailleurs, elle ne cesse d'innover. « Dans le cadre de mes études, j'ai fait une formation en gemmologie, ce qui me permet d'utiliser des produits comme de l'hématite broyée ou du mica en vue de réaliser la décoration des pièces », souligne-t-elle.

Attachée à faire partager sa passion, Chantal Charvin apprend à ses élèves le lâcher-prise : « Tout artiste, quel qu'il soit, quand il part dans son univers, devient son décor ».

Reconnue pour son expertise et son talent, Chantal Charvin doit participer à un concours de porcelaine à Rome fin avril où elle sera membre du jury. Fière de son parcours et des réalisations de ses élèves, elle voudrait organiser cette année, une exposition pour ses 30 ans d'activité.

Amateurs d'arts de la table ou esthètes avertis, Chantal Charvin vend ses créations dans son atelier : « Je travaille également les carreaux (salle de bain, cuisine, etc.) et réalise les créations à la demande. En revanche, j'ai besoin de liberté, de donner libre cours à mon inspiration. Les clients me donnent carte blanche. »

Intéressés par un cours ? Chantal Charvin vous accueille dans son atelier de Fréjus les mardis et mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. En période de crise sanitaire, les cours sont ouverts à 4 élèves maximum.

**Chantal CHARVIN - L'atelier du Jas
106, rue Saint-François de Paule - Tél. 06 17 58 66 37
Mail. Latelierdujas83@gmail.com**



Nicole FONTAN et Patrick DUBOIS, pour nous, l'art se trouve dans la sculpture, le modelage, la peinture...

La Galerie "Steyer & Prats", c'est avant tout l'histoire de Nicole Fontan, sculptrice professionnelle, et Patrick Dubois, amateur d'art. En 2020, ils décident de s'associer pour ouvrir une galerie d'art multiartistes, qui propose des créations uniques.

« Au départ, c'est vraiment la sculpture, puisque Nicole est un peu la cheville ouvrière de notre organisation », confie Patrick Dubois. Mais pas que ! Ouverte en septembre 2020, en pleine année du Covid, la galerie accueille aussi les œuvres de trois peintres : Michel Thomas, Jean-Claude Fontan et Pierre Caillet. « Notre but : rechercher des artistes locaux qui, à nos yeux, valent la peine d'être exposés », explique Nicole Fontan.

Des chemins différents qui se rejoignent

C'est cette même passion pour l'art qui a fini par réunir les deux artistes.

Pour Nicole, la sculpture apparaît comme une évidence.

« Quand j'étais enfant, j'allais souvent dans le jardin, je mettais de l'eau et je tripotais la boue... C'était déjà à cette époque, une passion. » Elle intègre l'école des Beaux-Arts, qui la fascine, puis décide de se consacrer entièrement à la terre.

« Je n'ai jamais quitté la sculpture. »

Et la sculpture prend vie

Du côté de Patrick, architecte de base, il y a un chemin naturel entre le dessin et la sculpture, « dans la façon de modeler les formes, de les gommer ». Élève de Nicole, il tombe également amoureux de la terre. « C'est un matériau simple avec lequel on peut faire les plus belles choses, affirme-t-il. J'ai appris qu'il suffit d'un mouvement d'un simple millimètre pour changer une expression. » Et Nicole de compléter, « et d'un seul coup la sculpture prend vie. »

En 2020, ils ont ensemble l'opportunité d'intégrer le Circuit des métiers d'art de Fréjus, et n'hésitent pas une seconde.

« Par ici, l'art est vraiment très fortement représenté. En plus, l'environnement s'y prête beaucoup, avec les lumières, les couleurs... et bien sûr les paysages extraordinaires, la mer et les montagnes qui se joignent... »

**Nicole FONTAN et Patrick DUBOIS
Galerie Steyer & Prats
90, rue Saint François de Paule
Tél. Patrick Dubois : 06 09 18 60 85
Tél. Nicole Fontan : 06 99 07 64 76
Mail. p.dubois@orange.fr**





"RASSEMBLEMENT DES FRANÇAIS D'ALGÉRIE DU VAR ET AMIS"

Leitmotiv : mémoire et transmission

Elle est née "Rassemblement national des Français d'Algérie et leurs amis" (RNFAA), mais a changé de dénomination à l'automne 2019, devenant plus sobrement et plus localement "Rassemblement des Français d'Algérie du Var et amis".

« Jean-Paul Selles, délégué régional du RNFAA, qui n'a eu de cesse d'œuvrer à rassembler et réunir les différentes associations de l'agglomération concernées, avait souhaité, l'âge avançant, prendre quelque recul sur cette mission à l'échelon régional », raconte Patrick Sonigo, responsable de la communication au sein de la nouvelle association.

Mais **perpétuer ce devoir de mémoire** n'en demeurerait pas moins chevillé au corps de celui qui, avec le maire David Rachline, est à l'origine de la création, près du giratoire de la Frégate, de la stèle dédiée "à ceux tombés pour que vive la France en Algérie", inaugurée en mai 2015.

DANS UN AN, LE 60^e ANNIVERSAIRE...

Donc, en septembre 2019, Jean-Paul Selles (re)lance une association, plus localisée, mais avec cette même vocation de « *mémoire et de la transmission de l'histoire des Français d'Algérie de 1830 à 1962* ».

1962 bien sûr, qui marque la fin de la guerre d'Algérie, « *l'Indépendance pour les Algériens, la date du départ pour nous autres, pieds-noirs. Un jour gai pour les uns, plus triste pour les autres* », avance Patrick Sonigo.

Mais, à un an tout juste du 60^e anniversaire, plus de rancune ni de rancœur aujourd'hui, juste la joie de se retrouver et de perpétuer la mémoire à travers des rassemblements (enfin... avant le Covid), mais également l'émotion avec la commémoration de deux dates dramatiquement restées dans l'histoire : le 26 mars 1962 (et la fusillade de la rue d'Isly à Alger) ou le 5 juillet 1962 (tragédie sur la Place d'Armes à Oran), jour même de proclamation de l'indépendance qui va accélérer l'exode des pieds-noirs vers la métropole.

RAYONNEMENT RÉGIONAL

Mais, outre cette participation prépondérante de l'association sur ces deux cérémonies commémoratives, le "Rassemblement des Français d'Algérie du Var et amis" s'implique tout autant sur d'autres manifestations. Comme la Journée nationale d'hommage aux Harkis (25 septembre au rond-point éponyme) ou encore la cérémonie en hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (chaque 5 décembre à Saint-Aygulf).

Sise à Fréjus, l'association n'en fédère pas moins sur l'ensemble du département, « *accueillant même des amis des départements voisins* », pour arriver à quelque 200 adhérents. Avec, toujours, ce leitmotiv et cette vocation de perpétuer le devoir de mémoire.



Renseignements :

Jean-Paul Selles - Tél. : 06 61 40 21 83

Mail : sellesjp.39@gmail.com

L'info en +

À l'heure de ces lignes, la cérémonie commémorant la fusillade de la rue d'Isly à Alger demeure maintenue et programmée le vendredi 26 mars prochain, à 10h, à la stèle de Port-Fréjus II. Dans le respect des conditions sanitaires actuelles, à savoir sans public.



FRÉJUS, VILLE VERTE

Paré de multiples vertus écologiques et paysagères, l'arbre constitue un lien précieux entre le citadin et la nature. Dispensateur d'ombre et de fraîcheur, source de bien-être, il trouve sa place en ville, dans les parcs et les squares, mais aussi sur les alignements en bordure de chaussée et, bien sûr, dans les jardins privés.

À Fréjus, le développement harmonieux du patrimoine arboré dans le domaine public fait l'objet d'une attention toute particulière, qui se traduit par des actes concrets.

La plantation récente de 530 arbres à la Base nature n'est que le prélude d'une transition écologique voulue et engagée par la municipalité.



Végétalisation de la ville : 530 arbres

Développer la nature en ville, c'est l'objectif ambitieux que s'est fixé la municipalité pour les cinq années à venir, conformément aux engagements de campagne de David Rachline et notamment au projet de plantation de 5000 nouveaux arbres à Fréjus dans les prochaines années. Embellir le cadre de vie, réduire la pollution urbaine et lutter contre le réchauffement climatique, voilà les nombreux avantages qu'offre la végétalisation !

DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

Les bienfaits des arbres sont nombreux : production d'oxygène et captation du Co2 (dioxyde de carbone), régulation des températures en période chaude, renforcement de la biodiversité, etc. Soucieuse de faire participer les Fréjusiens à ce projet impactant leur qualité de vie, la Ville a décidé d'associer les **conseils de quartier** au choix des sites qui seront sélectionnés.

Les **530 premiers arbres** ont ainsi été plantés à la Base nature fin janvier. Des analyses de sol ont été réalisées en amont pour assurer la bonne croissance et l'adaptabilité des espèces choisies. Parmi celles-ci, vous pourrez retrouver des tilleuls, des camphriers,

des faux poivriers, des micocouliers, des arbres de Judée, pour ne citer que quelques exemples. Choisis pour leurs qualités esthétiques et olfactives, ces essences raviront vos sens ! Quant à la hauteur des arbres fraîchement implantés, elle sera d'environ 3 mètres. Au fil du temps, ils pousseront et offriront de l'ombre.

Ce projet, qui a bénéficié d'une subvention de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'acquisition des espèces, a pour but d'accentuer le développement de la **biodiversité existante**, de valoriser cet espace naturel en implantant des jeunes arbres, afin que la Base nature devienne à terme un **parc naturel urbain**.

L'aspect pédagogique est également au cœur de cette initiative : des panneaux explicatifs seront de fait installés avec l'indication des essences des arbres.

UN AMÉNAGEMENT ATTRACTIF POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DU PUBLIC

L'installation de **moblier urbain** accompagnera l'aménagement paysager en cours d'année, en vue d'améliorer l'accueil des promeneurs.

Les travaux débuteront par la partie nord de la Base nature. L'entrée piétonne, à l'angle des rues des Batteries et Eugène-Joly, sera valorisée par une aire d'accueil conviviale sur plus de 2500 m², comprenant notamment la mise en place de bancs, tables de pique-nique, et de plantations d'accompagnement.

Ainsi, un **espace de repos** sera créé au commencement de la piste d'aviation : pour le plus grand plaisir des promeneurs. Un distributeur moderne d'eau potable sera également installé pour vous rafraîchir. Doté de panneaux photovoltaïques, son fonctionnement sera autonome.



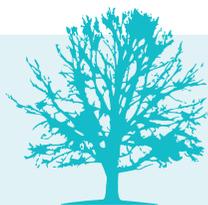


plantés à la Base nature

Par ailleurs, des **affiches pédagogiques** donneront des informations aux usagers de la Base nature sur la faune et la flore présentes, mais aussi sur les activités à faire, entre parcours sportifs, promenades le long de l'Argens, aires de pique-nique, baignades, etc.

Le parcours de santé existant, d'une longueur de 2300 mètres, sera entouré d'îlots de fraîcheur : les nombreux arbres implantés de manière circulaire autour des obstacles apporteront de l'ombre. Les élèves des écoles primaires s'investiront également dans ce beau projet, en créant des maisons à insectes et contribuant ainsi, par leur talent, à aménager la Base nature.

Enfin, la pinède existante déjà agrandie en 2014 (près des terrains de sport et des aires de jeux) par la **"forêt des enfants"**, sera de nouveau étendue. De jeunes arbres seront plantés en l'honneur des nouveau-nés fréjusiens et offriront un espace supplémentaire de détente à l'ombre des pins.



16 essences d'arbres différentes

Tilleul	Arbre de Judée	Eucalyptus
Camphrier	Albizia	Platane
Savonnier	Sophora	Érables de Montpellier
Faux poivrier	Tamaris	Chêne blanc
Micocoulier	Filao	
Frêne à fleurs	Pin d'Alep	



LE MOT DU MAIRE, David Rachline

« Nous nous sommes engagés pendant la campagne électorale à planter 5000 arbres durant le mandat. L'opération à la Base nature consiste à valoriser davantage ce site tant apprécié des Fréjusiens, notamment par l'installation d'îlots de fraîcheur et de mobilier urbain.

En parallèle, nous allons poursuivre la végétalisation de la ville dans tous les quartiers, en vue d'arborer cette commune et en faire une ville verte.

La transition écologique étant étroitement corrélée aux problématiques énergétiques, de nombreuses initiatives seront prises en ce sens dès cette année, notamment par la mise en place de panneaux photovoltaïques sur plusieurs bâtiments municipaux. Elles nous permettront de réaliser des économies de fonctionnement et de moins polluer. C'est notre engagement et les opérations sont prêtes à être lancées. »



LE MOT DE L'ÉLUE DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT, Ariane Karbowski

« La végétalisation des villes est un défi environnemental à relever pour améliorer la qualité de vie des habitants et lutter contre le réchauffement climatique. La Base nature était le lieu idéal pour commencer notre programme de plantation. Je tiens à féliciter les services municipaux qui ont élaboré ce projet en interne de A à Z avec passion et professionnalisme.

Nous proposerons très rapidement de nouveaux projets en concertation avec les conseils de quartiers, car la protection de l'environnement, c'est l'affaire de tous. »

Chiffres-clés

130.000 € pour l'arrosage automatique

45.000 € pour les équipements

76.200 € pour l'acquisition des arbres
(subvention du Conseil régional)

UN DISPOSITIF DYNAMIQUE ET ENTREPRENANT

RÉUNION PLÉNIÈRE DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION (CLSPD-R)

La réunion plénière du CLSPD-R s'est tenue début février en la villa Aurélienne.

Dans un contexte marqué émotionnellement parlant par le féminicide noué 48 heures auparavant dans le quartier Caïs, cette réunion a dressé le bilan de l'année 2020 et présenté les perspectives. Mais surtout légitimé un dispositif « dynamique et entreprenant ».

Au départ, il était simplement CLSPD, pour Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Puis la lettre R - pour radicalisation - s'est ajoutée au lendemain des divers attentats dont a été frappé le territoire national. Relancé dans la cité romaine en 2015 sous la coordination de Valérie Dujardin, brigadière à la Police municipale de Fréjus, le CLSPD-R se veut **outil majeur de la prévention de proximité**. Sa vocation, **privilégier l'éducation à la sanction, à travers des actions concrètes**.

Celles-ci s'organisent autour de quatre axes :

- prévention de la délinquance chez les plus jeunes (- 12 ans),
- protection des personnes vulnérables, notamment face à l'augmentation des violences conjugales, les féminicides ou violences sur enfants, les seniors,
- prévention de la radicalisation,
- lutte et prévention contre le harcèlement scolaire.

ACTIONS CONCRÈTES SUR LE TERRAIN

De nombreux partenaires, institutionnels ou organismes sociaux, assistaient à cette réunion. On entend ici « *les établissements de l'Éducation nationale (collèges et lycées de l'agglomération), les acteurs sociaux (Mission locale, Espace d'accueil et d'animation sociale de la Gabelle, association d'aide aux victimes AAVIV, Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, etc.), le dispositif "Citoyens vigilants", les conseils de quartier, ou encore différents services municipaux tels que CCAS, Point d'accès*



au droit, service jeunesse, Club Ados ou Point Information Jeunesse... », présente Valérie Dujardin.

METTRE LES BONS MOTS SUR LES MAUX

Éric de Wispelaere, sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, s'est d'ailleurs « *comme à chaque fois* » réjoui, « *de trouver à Fréjus un dispositif dynamique et entreprenant, avec une excellente continuité dans le suivi des dossiers. Vous vous fixez peu d'objectifs, mais ceux-ci sont réalistes et c'est important* ».

Des échanges multiples et réguliers avec l'ensemble des partenaires, publics et associatifs, permettent quant à eux les signalements et la mise en œuvre de mesures appropriées.

400 ÉCOLIERS SENSIBILISÉS

Des actions très concrètes sont notamment menées dans les écoles de la Ville - « *400 élèves concernés dans les écoles élémentaires en 2020* », rappelle Valérie Dujardin -, agrémentées de présentations, par la brigade cynotechnique de la Police municipale, du métier de maître-chien,

ou encore, dans le cadre du harcèlement scolaire, l'opération « **des mots d'enfants lus par des enfants** ».

« *Ces actions permettent de présenter la police dans son rôle de prévention, mais aussi d'aborder le mieux-vivre ensemble ou, plus essentiel, ce souci majeur qu'est le harcèlement scolaire* », rien d'autre qu'une violence répétée et continue. En ce sens, « *elles sont un pilier important pour poser les mots sur ces actes* ».

RÉFÉRENTS RADICALISATION

La création de 24 "référénts radicalisation" est quant à elle une initiative plus récente. Ces référénts sont « *issus des différentes structures partenaires (Police municipale, CCAS, PAD, EAAS de la Gabelle...), sans oublier une élue, Nassima Barkallah, adjointe à l'action sociale et la politique de la ville sur le quartier de la Gabelle. Tous ont suivi une formation pour appréhender au mieux les dispositifs mis en place par l'État et s'appuient encore sur le Mémento réactualisé en 2020 pour apporter la meilleure réponse à un problème* ».

“

Relancé dans la cité romaine en 2015 sous la coordination de Valérie Dujardin, brigadière à la Police municipale de Fréjus, le CLSPD-R se veut outil majeur de la prévention de proximité. Sa vocation, privilégier l'éducation à la sanction, à travers des actions concrètes.

”



LA COLLABORATION DES POLICES NATIONALE ET MUNICIPALE

D'autres acteurs revêtent bien sûr le costume de partenaires premiers et indispensables : la Police nationale et la Police municipale. Le sous-préfet soulignait à ce propos « l'excellente coopération entre les deux institutions, qui constitue là encore une clé indispensable pour une réactivité immédiate, tant sur la délinquance "classique" que sur les violences ».

Le nouveau commissaire Nicolas Caravokiros (arrivé début janvier) et son adjoint Cédric Fèvre ont en ce sens salué « des affaires qui "partent" souvent de la PM ». Ce constat, à la faveur d'une politique d'ilotage encore renforcée par la « création de deux BMI supplémentaires, portant à trois le nombre de ces brigades motorisées, annonce Hervé Eygazier, directeur de la sécurité publique de la Ville de Fréjus, mais également une restructuration des locaux du CSU (Centre de supervision urbain), des 138 caméras offrant 170 vues différentes » grâce aux caméras de

type Dôme et leur vision à 360° sans intervention manuelle.

Le procureur de la République au Tribunal de Draguignan, Patrice Camberou, après avoir rappelé que « le Parquet a le pouvoir de poursuivre mais pas de juger », notait de son côté, « et malgré une baisse de la délinquance inhérente à la crise sanitaire, une augmentation des poursuites (+ 3 %), du fait d'effectifs plus nombreux qui permettent un traitement plus rapide et plus rigoureux des dossiers, 13 % de comparutions immédiates supplémentaires ou une hausse de 17 % des alternatives aux poursuites ». Appelant pareillement à un « travail en synergie avec les partenaires, voire en impliquant le centre hospitalier dans le cadre de la création d'une unité d'écoute médico-judiciaire ».

SÉCURITÉ SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

Représentant David Rachline, maire de Fréjus, et aux côtés d'autres élus (Mmes Petrus-Benhamou, Lancine et Rigail), Cédric Humbert, adjoint

délégué à la sécurité a mis en avant « un dialogue qui permet de s'adapter aux caractéristiques du territoire, d'étendre la prévention sur l'ensemble de ce dernier », et souhaité « la poursuite des actions déjà engagées par le CLSPD ». Alors qu'un « Forum de la sécurité pourrait à nouveau revoir le jour », Valérie Dujardin appelle à « la structuration d'un projet global pour la jeunesse en mobilisant toutes les ressources autour du CLSPD, avec notamment un travail sur les exclusions temporaires », la poursuite et l'accentuation de « la politique de prévention et lutte contre les violences faites aux femmes au moyen de propositions concrètes d'hébergement, le repérage de la radicalisation ou encore l'information aux seniors pour limiter vols par fausse identité et autres escroqueries sur internet ».

De multiples devoirs qui permettront d'asseoir davantage encore la sécurité sur le territoire fréjusien.



FRANÇOIS TIHAR

Fréjusien au parcours hors du commun, François Tihar a affronté les difficultés de la vie avec une témérité et une force dignes d'un héros.

Malgré les épreuves, il a su se reconstruire, faire preuve de résilience et mène aujourd'hui une vie paisible dans notre belle cité.

Son livre « Des trous, des bosses » (2020), publié aux éditions Vérone, revient sur le parcours cabossé d'un homme dont les expériences ne vous laisseront pas indifférents.

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

« Je viens d'une famille où l'ambiance n'était pas propice à la sérénité. Nous étions neuf frères et quatre sœurs à la maison, mon père buvait et nous frappait. En somme, une enfance marquée par la violence. J'avais 6 ans quand j'ai été placé par un juge pour enfants dans un centre d'observation. Ma mère me rendait visite très brièvement et passait plus de temps avec les éducateurs. Ensuite, j'ai été ballotté de famille en famille et me suis retrouvé dans un centre de redressement, d'où je suis reparti à 12 ans.

L'année suivante, le destin m'a emmené à Sablons, en Gironde, dans un foyer où je me sentais très bien. C'est l'un des meilleurs souvenirs de mon adolescence. Hélas, un juge m'a retiré de cette structure pour m'envoyer à Chartres, dans un centre d'apprentissage afin d'y apprendre le métier d'ajusteur-mécanicien. J'y ai passé près de quatre ans. Mon CAP en main, j'ai été recruté par Marcel Dassault à Boulogne-Billancourt. Je me levais à 4h du matin pour aller travailler et ramenaient avec moi des outils que j'avais fabriqués.

À l'âge de 18 ans, j'ai fait l'armée. Les gendarmes sont venus me chercher directement au régiment pour me placer à Fleury-Mérogis, puis à la maison d'arrêt de la Santé où je suis resté quelques années. À ma sortie de prison, je suis devenu videur de boîte, et j'ai fait mes preuves au bar

« Le Dépanneur » à Pigalle. C'était le début de mon expérience dans le milieu de la nuit où j'ai passé 17 ans.

En parallèle, j'ai assuré la protection rapprochée de banquiers, de diplomates et d'avocats, notamment. Alors que j'assurais la sécurité d'un diplomate africain, j'ai été attaqué à l'arme blanche. Le ventricule droit a été touché, j'ai failli y laisser ma vie. À la suite de cette attaque, j'ai décidé de quitter Paris en 1996.

Cette année-là, je me suis marié, ma femme attendait un enfant et il fallait que j'adopte un train de vie plus rangé. Je suis donc parti dans le Gard où je suis resté 3 ans, puis dans le Vaucluse, à Carpentras. À cette période, j'exerçais le métier de chauffeur-routier. De Carpentras, je suis arrivé dans le Var en 1998. J'ai travaillé à Fréjus sur le bord de mer comme portier dans un établissement de nuit, ainsi que dans d'autres boîtes de la région.

COMMENT A GERMÉ L'IDÉE D'ÉCRIRE LE LIVRE ?

L'idée m'est venue en parlant avec des amis qui ont aussi un parcours un peu chaotique. Et après je me suis dit, pourquoi ne pas mettre sur papier mon vécu ? J'ai envoyé mon manuscrit à une maison d'édition qui y a été sensible.

QUE SOUHAITEZ-VOUS VÉHICULER COMME MESSAGE À TRAVERS CE LIVRE ?

Si les jeunes pouvaient le lire, j'aimerais qu'ils sachent qu'ils peuvent toujours avancer dans la vie malgré les difficultés et les obstacles. Il existe toujours une porte de sortie. Par ailleurs, l'écriture a été une forme de thérapie. Cela m'a permis de me libérer de mes blessures et de porter un autre regard sur ma vie qui, en dépit de ses nombreux rebondissements, peut servir de leçon à d'autres. Aujourd'hui, je suis heureux d'être bénévole au Comité communal des feux de forêt (CCFF) et au sein de la Protection civile, car j'estime qu'il est important d'agir pour la société, et j'encourage chacun à être un acteur au service du bien commun ».



Des trous, des bosses
de François Tihar
Éditions Vérone (2020) - 14 €



LES FRÈRES DALMASSO cultivent un citron d'exception

Le citron caviar pousse dans la Plaine de l'Argens, sur les terres agricoles des frères Dalmasso. Un agrume d'exception et un zeste qui vaut le détour. Ils sont dans le jus de la récolte !

Le citron caviar cultivé sur les terres agricoles de Didier et Damien Dalmasso viendra, à coup sûr, chatouiller vos papilles. Les deux frères agriculteurs, implantés à Fréjus dans la Plaine de l'Argens, font pousser ce petit bijou dans leurs serres depuis 2015. Mais cela fait déjà bien plus longtemps qu'ils gèrent leur exploitation, "Les agrumes de Fréjus". Une affaire familiale reprise en 1991.

D'abord dans la culture de la rose, ils se sont tournés vers le citron à la suite des inondations de 2010, et tirent profit de cette terre fréjusienne qui jouit d'une vocation agricole historique.

EST-CE UNE BELLE ANNÉE POUR LA RÉCOLTE ?

« Cette saison, les agrumes ont bien poussé et c'est très positif pour nous de le dire ! L'année dernière (novembre 2019, ndlr), nous avons tout perdu à cause des intempéries.

QUELLE EST L'ORIGINALITÉ DU CITRON CAVIAR ?

C'est un agrume rare et très tendance, donc il peut se vendre cher, jusqu'à 120 € le kilo. Il est également appelé "citron-perle", puisque sa pulpe est nichée dans de petites billes ressemblant au caviar. Son goût ? De petites notes fruitées et acidulées.

QUAND LE RÉCOLTER ?

Le citron caviar se récolte toute l'année, là est l'avantage. Le citron jaune se cueille en hiver.

QU'EN EST-IL DE LA DEMANDE COMPTE TENU DU COVID-19 ?

Au niveau des restaurants forcément ça bloque... Sinon en temps normal, c'est un produit recherché par les grands chefs.

En cette période particulière, nous avons eu de nouveaux clients qui eux continuent de travailler : le marché de Rungis à Paris et quelques grossistes varois.

Nous servons aussi le marché de la Vallée Rose à Fréjus, La Grande Bastide à Roquebrune-sur-Argens, les circuits courts ou encore les grandes surfaces.

QUELLE EST VOTRE MARGE DE MANŒUVRE ?

Nous exploitons à ce jour 7000 m² de terres sur les 20.000 m² dont nous disposons. À part Menton, nous sommes un des seuls producteurs dans la région à cultiver une telle quantité de citrons. Nous allons développer la culture du citron caviar et nous avons d'autres projets en cours ».

NB : pas de vente au détail aux particuliers sur place.

IDÉE DE RECETTE !

VERRINE SAUMON CITRON CAVIAR POUR 6 PERSONNES

- **couper** en dés 3 avocats,
- **saler et poivrer** les dés d'avocat et ajouter un filet d'huile d'olive,
- **détailler** en brunoise 100 g de filet de saumon,
- **couper** le citron caviar en deux, au milieu, sur la largeur,
- **presser** les demi citrons caviar afin d'en extraire les perles et le jus, et les incorporer délicatement au saumon précédemment préparé,
- **dresser** : avocat, saumon et billes de citron caviar mélangés,
- **réserver** au frais 30mn avant de déguster.

Et bon appétit !

LES ARTISTES DU CIRCUIT DES MÉTIERS D'ART s'invitent à la villa Marie

C'est une nouveauté 2021. Les artistes du Circuit des métiers d'art s'associent à la Médiathèque villa-Marie (MvM) pour partager leur passion. Ainsi, chaque 4^e mercredi du mois, les professionnels animent des ateliers dédiés aux enfants, dans le cadre des "Rendez-vous jeunesse du mercredi".

Intitulé "L'atelier des p'tits artistes", l'objectif de cet événement est double : proposer aux petits des animations manuelles et instructives, mais également promouvoir les artistes en leur permettant de présenter les différentes techniques artistiques liées à leur métier. Comme l'explique Philippine Vanbelle, responsable de l'espace jeunesse de la structure municipale, « c'est toujours plus facile pour les enfants d'assimiler lorsqu'il y a quelque chose de manuel ».

Ce nouveau partenariat a rencontré le succès dès sa première en début d'année. Le 27 janvier dernier en effet, Natalia Chipilova, artiste peintre de l'Atelier NN, s'est chargée de lancer ce premier rendez-vous sous le signe de l'art du pliage.

Nos "p'tits artistes" ont ainsi fabriqué leur propre marque-page en forme d'origamis, s'inspirant pour cela des animaux des Fables de La Fontaine.

« Le partenariat avec ces artistes, c'est avant tout un moyen pour nous de lier l'univers des livres et l'art, continue Philippine Vanbelle.

C'est un atelier qui a de suite plu, et qui devrait satisfaire autant les enfants qui y assisteront au cours de l'année que les artistes qui y participeront. »

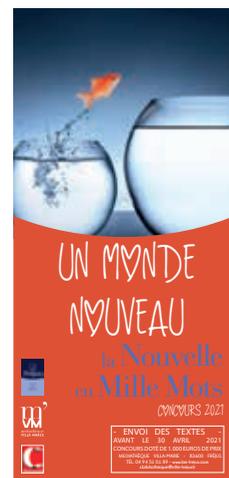


Quand la médiathèque se livre...



Domici'livres, portage de livres à domicile.

Initié pendant le premier confinement, le dispositif **Domici'livres** rencontre un franc succès auprès des habitués de la Médiathèque villa-Marie. Parce que ne pas pouvoir se déplacer - que ce soit de manière temporaire ou plus définitive - ne doit empêcher personne d'accéder à la lecture, un portage de livres à votre domicile est proposé par la structure municipale. Toutes les trois semaines, un(e) bibliothécaire reprend les livres empruntés et vous apporte de nouveaux titres sélectionnés et correspondant bien évidemment à vos goûts de lecture.



La Nouvelle en 1000 mots jusqu'au 30 avril.

Elle garde ses 1000 mots, s'appuie sur la même thématique, mais le concours de la **Nouvelle en 1000 mots**, qui devait initialement voir son terme au 31 janvier dernier pour l'envoi des manuscrits, est en revanche prolongé jusqu'au 30 avril prochain.

Petit rappel du règlement, écrire une nouvelle en 1000 mots (+ ou - 10 %) sur le thème imposé - "Un monde nouveau" sur cette année 2021 - pour un concours amateur doté de 1000 € de prix.

+ d'infos : concoursdelanouvelle@ville-frejus.fr

PRINTEMPS DES POÈTES :

la poésie célébrée autour du thème du désir

Cette année, la saison 3 de « Poésie en liberté », déclinaison du Printemps des poètes se tiendra bel et bien ! La Ville de Fréjus a prévu, du 3 au 31 mars, un programme riche en animations.

Une saison 3 qui, en raison du contexte sanitaire, peut à ce jour faire l'objet d'un **report selon les annonces gouvernementales**. Pour autant,

la Ville souhaite continuer à prévoir des **événements culturels et artistiques** malgré la crise du Covid pour offrir aux Fréjusiens des **moments de partage**.

« *La poésie, c'est le plus joli surnom que l'on donne à la vie.* » nous disait Jacques Prévert. Une citation qui prend tout son sens dans la

période difficile que nous vivons. Et c'est pour cette raison que **toute la Ville** sera mobilisée à cette occasion, de la **villa Aurélienne**, en passant par la **Médiathèque de la villa-Marie** et jusqu'à l'**École municipale de musique**.

Médiathèque villa-Marie - Du 3 au 31 mars

Fréjus, un jour, un poème : Rendez-vous sur le site Internet www.bm-frejus.com et la page Facebook Médiathèque de Fréjus pour découvrir une sélection de poèmes à lire, écouter, regarder... et à partager !

Ces moments poétiques sont offerts par des artistes et interprètes inspirés (merci à Simone Mercier, Lucas Cognac, Olivier Magendie, Tony Mastropietro et Antoine Heritier) www.ville-frejus.fr – Facebook Ville de Fréjus et Fréjus Culture.

Petits poèmes pour grands cœurs : Une sélection de poèmes illustrés par les enfants des écoles de Fréjus s'envolera à destination des bénéficiaires du portage de livres à domicile, **Domici'livres**, service mis en place toute l'année par la Médiathèque de Fréjus.

Poésie en Liberté saison 3 - LE PROGRAMME

Mercredi 3 mars Atelier 14h30 (+ 6 ans)	La cuisine des contes Un printemps à croquer ! avec Julie LOUIS (Rose Bonbon Création) Atelier gourmand et créatif pour composer un joli bouquet coloré et sucré	Médiathèque villa-Marie
Vendredi 5 mars - 18h	Vernissage - Exposition Nue # 1	Villa Aurélienne
Du 5 au 27 mars 10h à 12h et de 14h à 17h	Exposition Nue # 1	Villa Aurélienne
Mardi 9 mars - 18h	Pause philo : sommes-nous responsable de nos désirs ?	Médiathèque villa-Marie
Mercredi 10 mars 14h30 (- 3 ans) 16h (+3 ans)	FA SI LA Ecouter la plus délicate des poésies de nos jardins : le chant des oiseaux	Médiathèque villa-Marie
Samedi 13 mars - 14h	Classes d'art dramatique sous forme de ballade poétique - Anne Levy et Magali Solignat	Départ Place Formigé
Samedi 13 mars 14h30 à 17h	Atelier Haïku pour les adultes animé par Corinne Josseaux-Battavoine	Médiathèque villa-Marie
Mercredi 17 mars 14h30 (+ 6 ans)	La belle histoire d'un livre : Atelier enfant animé par Corinne Josseaux-Battavoine d'un livre : la poésie	Médiathèque villa-Marie
Jeudi 18 mars - 17h	Création de chansons - Laurence Bohin	Jardin de la Médiathèque villa-Marie
Samedi 20 mars - 14h	Concert de chant lyrique - Karine Verdu	Parvis de la Médiathèque villa-Marie
Samedi 20 mars et mercredi 31 mars Visite 14h à 15h30 Atelier 15h30 à 17h	Visite patrimoniale & artistique - cœur historique, slam, ateliers d'écriture. Arrivée Maison des Arts depuis les Arènes	Cœur historique - extérieur Départ Place Clémenceau vers l'Amphithéâtre jusqu'à la Cathédrale Atelier des slams dans le Jardin au dessus du parking Paul Vernet
Samedi 20 mars - 18h	Escape game - Atelier de Pilou - Sur inscription	Villa Aurélienne
Mercredi 24 mars Atelier 14h30 (+ 6 ans)	L'atelier des p'tits artistes : Atelier Pop poésie avec Jan Lo Plasticien artistes du circuit des métiers d'art	Médiathèque villa-Marie
Samedi 27 mars - 15h	Performance artistique danse - théâtre - Cie A Tira d'elle	Villa Aurélienne
Mercredi 31 mars 10h (- 3 ans) 14h30 (+ 3 ans)	Spectacle conté Ting-cha Compagnie « Les voix nomades »	Médiathèque villa-Marie

■ Médiathèque villa-Marie pour les très petits
 ■ Médiathèque villa-Marie pour les adultes
 ■ École de musique
 ■ Patrimoine et sur réservation
 ■ Villa Aurélienne

Découvrez vos **NOUVEAUX COMMERCES...**



LES P'TITES FOLIES

GRASSAUD Christine

Activité : Prêt à porter femme

Coordonnées de l'établissement :

1207 Av de la Corniche d'Azur, St Aygulf

Tél. : 06 88 37 98 47

Page Facebook : LesptitesfoliesStaygulf

Horaires : 9h30 - 12h30, 15h30 - 19h



BIOCOIFF'

BARBIER Marjorie

Activité : Salon de Coiffure

Coordonnées de l'établissement : 29 place de Doufin, Fréjus

Tél. : 04 94 51 52 09

Mail : frejus@biocoiff.com

Page Facebook : Biocoiff' Fréjus

Horaires : du mardi au samedi de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h

... et **ZOOM** sur..



LE MEROU CHEZ VOUS

BAUDIQUEY Julien et Adeline

Activité : Traiteur

Coordonnées de l'établissement :

157 boulevard de la Libération, Fréjus

Tél. : 04 94 17 30 58

Page Facebook : Le Mérou Ardent - Le Mérou chez vous

Horaires : 7/7 de 8h30 à 18h30

À FRÉJUS
DEPUIS...
1998



L'ADN DU CYCLE

HOUSSARD Frédéric

Activité : Commerce de cycles

Coordonnées de l'établissement :

195 rue de la Montagne, Fréjus

Tél. : 04 83 12 66 74

Mail : ladnucycle@gmail.com

Page Facebook : L'ADN DU CYCLE

Horaires : le lundi 14h - 18h30, mardi au vendredi

9h - 12h, 14h - 18h30 et le samedi 9h - 13h

À FRÉJUS
DEPUIS...
2020



Retrouvez vos commerces de proximité sur la plateforme www.acheter-local-frejus.fr pour connaître leurs produits, promotions et offres...

SPORT ET COVID : le match tourne court...

Le mois dernier, *Fréjus le Magazine* s'interrogeait et laissait la parole aux acteurs de la culture sur l'agglomération fréjusienne.

Un autre secteur souffre aujourd'hui, celui du sport. Entre interdiction de pratique pour les adultes et fermetures de salles pour les enfants mineurs, le sport tourne au ralenti.

La donne est simple : depuis la mise en place du second confinement en novembre dernier, seule la pratique des sports professionnels est permise. Les sports, par des adultes, en compétition amateur ou dans le cadre d'une pratique loisir, ne sont pas autorisés. Du moins, à l'heure où sont écrites ces lignes...

Les mineurs avaient pour leur part le droit de continuer à pratiquer leur(s) discipline(s) favorite(s), dans le respect des horaires délimités par le couvre-feu. Avant que, là aussi, de nouvelles directives gouvernementales ne ferment les salles de sport, obligeant ainsi de nombreuses disciplines à stopper les cours ou trouver d'autres alternatives.

EXEMPLES...

• **Volley-ball.** L'équipe professionnelle de Fréjus, engagée en Ligue B, poursuit son championnat.

On ne perd pas les gestes techniques de base pour les taekwondistes de Mounir Boukrouh



Pour Loan Mirmont (au centre), préparateur physique, et le staff étoiliste, le compte à rebours a maintenant commencé avec la confirmation, le 18 février dernier, de la reprise officielle du championnat de N2 à compter du 13 mars (ou peut-être, dès le 27 février ou 6 mars, éléments inconnus à l'heure de ces lignes)



Les autres équipes seniors (N3 masculine et N3 féminine) ont dû stopper la compétition, et l'on semble se diriger vers une saison blanche (pour le **handball**, cette décision est déjà actée). Quant aux jeunes, Julien Laporte et Pierre Vivier se démènent pour organiser des séances ludiques à la Base nature.

• La Base nature, c'est là également que Mounir Boukrouh, entraîneur de la **section taekwondo de l'AMSLF**, a "élu domicile". « Depuis le premier confinement en fait, confie-t-il. Des créneaux sont mis en place chaque jour de la semaine en fin d'après-midi, avec aussi trois cours le mercredi, ou le samedi matin et un dernier le dimanche. Pas le choix. »

Si le combat demeure interdit, « nous pouvons peaufiner les katas (gestes de technique traditionnelle), le travail sur cible ou encore le cardio. Et c'est surtout un moyen de conserver le contact et un lien social ».

ÉTOILE FC : RETOUR AU CHAMPIONNAT LE 13 MARS

• Pas trop de soucis en revanche pour le **VTT**, sport de nature par excellence. « Le Covid ne nous empêche pas de fonctionner », reconnaît Cédric Ravanel. Et l'entraîneur de la section amsliste de poursuivre, « nous continuons nos sorties et nos stages (presque) comme d'habitude, tout en respectant les gestes barrières et de prudence bien sûr ».

• La question s'est longtemps posée pour le football. Jusqu'à ce 18 février et l'accord Fédération/ministère des Sports pour une reprise le 13 mars.

Représentant des clubs méditerranéens du championnat de National 2, Antoine Mancino précise : « Nous souhaitons que ce championnat (le N2, Ndlr) soit considéré comme les pros de L1, L2 et National. Avec un championnat à huis clos, jusqu'à la fin de la phase aller (encore 6 journées, 7 pour l'Étoile), puis des play-offs et des play-down ».

Le championnat reprendra donc officiellement le 13 mars. Des matches en retard seront programmés dès le 27 février ou le 6 mars pour les équipes éliminées de la Coupe de France : c'est précisément le cas de l'Étoile. « Nous serons prêts, nous nous sommes toujours entraînés, confirme Jean-Guy Wallemme, coach étoiliste. Mais sans l'adrénaline de la compétition, ce n'était pas facile. »

LE TENNIS S'ADAPTE

• Plus idéal apparaît le cas du **tennis**. Car, au TCGF, « seuls les cours en salle ne peuvent être donnés. Mais la pratique demeure autorisée sur les extérieurs... sauf quand il pleut. C'est là un moindre mal, nous sommes privilégiés, nous sommes conscients de cette chance de pouvoir donner nos cours, même ramassés sur les mercredi, samedi et dimanche matins. Et nous proposons aussi des petits tournois internes », confie le directeur du club fréjusien, Xavier Martinez.

Si tout le monde n'est donc pas logé à la même enseigne, un constat est certain, chacun essaie de proposer des alternatives avec les moyens du bord, compte tenu des contraintes imposées...

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES : pensez à vous inscrire

L'année 2021 sera marquée par deux échéances électorales, qui permettront de désigner respectivement les futurs représentants aux assemblées départementales et régionales pour les six années à venir.

Ces deux scrutins étaient initialement programmés en ce mois de mars 2021, mais la situation sanitaire a contraint au report de ceux-ci au mois de juin, plus exactement les dimanches 13 juin (1^{er} tour) et 20 juin (2nd tour), selon les annonces du 10 février dernier.

Le projet de loi de report, présenté au conseil des ministres fin décembre, a été adopté respectivement par le Sénat courant janvier et l'Assemblée nationale au début du mois dernier. Dès promulgation de la loi, un décret fixera de manière officielle ces deux dates, mais également les dates de la campagne officielle, allongée de 12 à 19 jours avant le 1^{er} tour, afin de faciliter l'accès des électeurs à la propagande électorale.

Fréjus le Magazine reviendra bien évidemment sur la présentation de ce double scrutin dans son numéro daté du mois de juin prochain.



En attendant, les inscriptions et/ou changements d'adresses sont possibles auprès des bureaux de l'état civil en mairie centrale, ou dans les mairies annexes de Saint-Aygulf et la Tour de Mare.

i + d'infos : Service élections
Tél. : 04 94 17 66 02 - 04 94 17 67 31



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE pour la mairie annexe de Saint-Jean de Cannes



À compter du 22 mars, la mairie annexe de Saint-Jean de Cannes est ouverte trois jours par semaine et sur rendez-vous le samedi, une fois par mois.



Lundi - Mercredi - Vendredi :
8h30/12h30 et 13h30/16h30.

Samedi : 9h/12h sur rendez-vous,
un samedi par mois.



LES NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS IMPLANTÉS EN 2021

QUARTIERS	SITES	ADRESSES
CAIS	École maternelle de Cais - Camp-Robert	2280, rue des Combattants d'AFN
CAIS	École élémentaire de Cais - Camp-Robert	2280, rue des Combattants d'AFN
CAIS	Groupe scolaire Paul-Roux	112, rue du Malbousquet
CAIS	Halle des Sports de Cais - salle Malbousquet	422, rue du Malbousquet
CENTRE-VILLE	École maternelle Aulezy	318, rue Joseph-Aubenas
CENTRE-VILLE	Mairie centrale	Place Camille-Formigé
GALLIENI	Groupe scolaire René-Char	580, avenue Henri-Giraud
GALLIENI	Halle des Sports Gallieni (complexe sportif Guy-David)	142, rue du Maréchal Lyautey
LA GABELLE	École maternelle Valescure	261, rue Jean-Giono
LA GABELLE	École élémentaire Jean-Giono	480, rue Jean-Giono
SAINT-LAMBERT / SAINTE-CROIX	École maternelle Françoise-Dolto	460, avenue du XVe Corps
SAINT-LAMBERT / SAINTE-CROIX	École maternelle Les Oliviers	460, avenue du XVe Corps
VILLENEUVE	École maternelle de Villeneuve	346, rue de l'Argentière
SAINT-AYGULF	Groupe scolaire Honoré-de-Balzac	78, boulevard Strauss
SAINT-AYGULF	Salle Le Palatin	90, avenue Lucien-Boeuf
SAINT-JEAN DE CANNES	Groupe scolaire Jean-Monnet	Rue du Marsaou

16 NOUVEAUX DÉFIBRILLATEURS implantés sur le territoire communal

Plus 16 qui font 45 ! Parce que les premières minutes sont décisives, parce que les chances de survie augmentent sensiblement avec l'intervention rapide d'un proche ou d'un témoin lors d'un accident cardiaque (entre 40.000 et 50.000 recensés chaque année en France), la Ville de Fréjus continue d'équiper les espaces publics en DAE, défibrillateurs automatisés externes.

Un DAE est un dispositif médical qui aide à la réanimation en administrant un choc électrique

(défibrillation), geste de premier secours en attendant l'arrivée des pompiers et équipes d'aide médicale d'urgence. Toute personne, même non médecin, et *a fortiori* non médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge.

Le DAE fait le diagnostic et décide de la nécessité de "choquer" ou pas. Accompagné d'un massage cardiaque, le choc électrique permet ainsi de **sauver 3000 à 4000 vies par an**.



Retrouvez ci-dessus, par quartiers, la liste de l'ensemble des implantations de défibrillateurs. Cette liste complète est disponible au téléchargement sur le site de la ville, www.ville-frejus.fr, rubrique "Vie sociale", onglet "Défibrillateurs".

TRIBUNE D'EXPRESSION DES ÉLUS NON MEMBRES DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Que retenir du conseil municipal du 26 janvier dernier ?

Au-delà des conditions lamentables de retransmission des débats au mépris des règles de la démocratie locale, quelques temps forts.

- le rapport de la Chambre Régionale des comptes. Pour la Cour, « la cession d'actifs représente depuis 2014 l'essentiel des ressources propres disponibles hors emprunt. Traduire : seule la vente du patrimoine de Fréjus finance ses dépenses.

Sur le désendettement de la ville : de 2013 à 2018, la dette a diminué de 30 millions d'euros, mais seuls 10 millions relèvent de la gestion 2014/2018. Or, la commune s'est réendettée de 14 000 000 1/2 pour la seule année 2020 !

- les Orientations Budgétaires pour 2021.

Nous reviendrons dans le détail des chiffres à l'occasion de l'examen du budget primitif. La fuite en avant de l'endettement est inquiétante. Le projet d'un nouvel emprunt de 20 M€ en 2021 qui s'ajoute au précédent va dégrader durablement les finances de la commune, sans aucune garantie d'une baisse dans les prochaines années. Nous serons extrêmement vigilant sur les « promesses » de la Municipalité.

- le pacte de gouvernance CAVEM.

La CAVEM prend la main sur le devenir de la Base Nature et sur le réaménagement du front de mer. Grâce à ce tour de passe-passe, les dépenses correspondantes ne seront pas inscrites au budget de FREJUS, la majorité municipale continuera à faire croire aux citoyens qu'elle gère en bon père de famille. Nous pensons au contraire que Fréjus doit rester maître de ses projets, la CAVEM finançant ceux relevant du développement du territoire commun.

Que dire également du stade de football, évalué à 10 millions d'euros ?

Dans le contexte actuel, un tel investissement est disproportionné et indigne. Que la CAVEM poursuive son soutien aux restaurateurs, hôteliers, professionnels du spectacle actuellement sacrifiés par les pouvoirs publics, qu'elle finance le développement économique et l'amélioration des transports !

La majorité s'obstine à refuser d'écouter nos propositions concrètes pour la relance du commerce de proximité (instauration d'une zone bleue sur le centre-ville gratuité trois heures), pour améliorer la collecte des déchets ménagers afin d'éviter les rejets des plastiques en mer, pour améliorer le recouvrement des créances communales (plus de 450.000 €...).

Au final ce sont les Fréjusiens qui payent les pots cassés.

Emmanuel BONNEMAIN

« Notre parti c'est Fréjus »

Conseiller municipal d'opposition - Conseiller communautaire
contact@ebonnemain2020.fr

PROTÉGEONS RÉELLEMENT L'ENVIRONNEMENT !

Depuis peu, de nombreuses propositions que nous avions portées durant la campagne municipale sont reprises par la majorité.

C'est le cas concernant l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit des bâtiments communaux.

Avec 300 jours d'ensoleillement par an en moyenne, il est temps pour notre ville de se servir de cette belle énergie.

Le développement des pistes cyclables est également un impératif, pris en compte depuis peu également par la CAVEM. Il est important de développer de nombreuses pistes, notamment sur le front de mer & que celles-ci soient reliées entre elles & sécurisées partout.

Nous serons très attentifs & vigilants sur la (réelle) réalisation de toutes ces annonces.

Il existe également des solutions de "détections de mouvements" qui permettraient de réduire, à l'instar d'autres Communes du Var, notre éclairage la nuit. Il faudrait s'en inspirer. De même, pour le verdissement. On le constate, encore davantage l'été, la verdure fait baisser les températures, particulièrement élevées dans notre région.

Julien Poussin pour l'Union des écologistes & de la gauche

Contacts : 0621518859 - pourfrejus2020@hotmail.com

Lorsqu'en 1995, l'ex-base aéronavale devint propriété communale, la nécessité de disposer d'un schéma directeur d'aménagement d'ensemble de cet espace central remarquable s'imposa, pour éviter que des travaux y soient réalisés au coup par coup, sans réflexion globale et préalable, et pour coordonner de façon cohérente l'exercice des activités présentes sur site.

Durant deux ans, sur la base de l'analyse et des recensements des besoins exprimés par la population, trois cabinets experts spécialisés élaborèrent ce document de référence avec pour objectif de valoriser ce lieu unique à l'environnement naturel exceptionnel où nul aménagement n'est neutre en matière d'équilibre biologique.

Preuve qu'il est dommage de ne pas s'en inspirer, ce schéma approuvé en 1997 et payé par les contribuables fréjusiens, préconisait déjà la création d'un campus formation, mais aussi d'un stade avec tribunes à hauteur du Géant, là où la plantation de centaines d'arbres vient d'être décidée pour transformer à terme la Base Nature en un "parc naturel urbain" boisé, sans concertation publique préalable, en l'absence de projet global, et sans avoir fait appel à l'expertise d'architectes, paysagistes et écologues.

Une méthode qui ne peut qu'être dénoncée.

Jean-Luc Epuron

Conseiller municipal d'opposition

« Mieux vaut tard que jamais »

La plate-forme d'achat en ligne pour nos commerçants et artisans est opérationnelle : « Acheter local- Fréjus » permet de leur offrir une vitrine numérique et d'augmenter leur visibilité, ENFIN !

En cette période de crise, la mairie s'était contentée d'exonérations fiscales compensées par l'Etat.

Il était urgent d'accompagner nos professionnels dans leurs nécessaires efforts de transformation face à la crise sanitaire et la concurrence du e-commerce.

Après un an de crise, à défaut d'être pro-actif, il est heureux que la mairie ait fini par emboîter le pas à ce que tant d'autres villes ont fait avant elle.

A nous consommateurs de diriger nos achats vers la production locale, plus éco-responsable.

L'autre bonne nouvelle, c'est l'abandon du projet décrié

« Hôtel de luxe- Aquarium- Complexe festif » à la Base Nature, ENFIN !

A l'initiative de la CAVEM, c'est un « campus » qui est maintenant à l'étude.

Mais ce projet n'a pas été soumis aux fréjusiens pendant la campagne municipale.

Plutôt que de savoir qui en a la paternité, je maintiens pour ma part que les fréjusiens doivent être consultés avant toute décision d'aménagement de ce site remarquable.

La démocratie participative pour l'avenir de la Base nature, ENFIN ?

Angélique FERNANDES

David Rachline sous la coupe de Frédéric Masquelier, maire de Saint-Raphaël et président de la CAVEM

Le nouveau pacte de gouvernance de la CAVEM est le prélude à un nouveau transfert de compétences de la commune de Fréjus à la CAVEM : création d'un CCAS intercommunal et d'un Office de Tourisme intercommunal, création de voiries intercommunales, notamment sur le bord de mer de Fréjus en vue d'un projet géré par la CAVEM, alors que l'aménagement du territoire est une des rares compétences importantes laissées aux communes. On voit se dessiner la stratégie derrière ces transferts : incapable de réaliser financièrement toutes ses promesses de campagne, David Rachline souhaite que la CAVEM prenne en charge un certain nombre de projets, au mépris de l'identité de Fréjus, la CAVEM devenant la vache à lait des communes. Veut-il que Fréjus ne soit qu'une coquille vide avec pour seule compétence la communication ?

Communication qu'il oublie curieusement de faire sur les sujets importants :

- campus sur la Base Nature annoncé par ... le maire de Saint-Raphaël ;
- projet de tours au Quartier des Sables et futur emplacement des Services Techniques au beau milieu du centre-ville cachés aux Fréjusiens.

Richard Sert pour la liste Fréjus Passionnement

TRIBUNE DU GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UNE AMBITION PARTAGÉE POUR DES PROJETS DURABLES

En adoptant, fin janvier, le projet de pacte de gouvernance de la CAVEM, le Conseil municipal a marqué son adhésion à une véritable ambition pour notre territoire. Cette ambition est permise par une gouvernance reposant sur une coopération étroite, au-delà des différences politiques, entre l'ensemble des maires de l'agglomération, souhaite d'une très large majorité des habitants. Ce qui permet d'envisager plusieurs projets structurants, n'en déplaise à ceux qui semblent regretter le temps des querelles de clocher.

Parmi ces projets, la rénovation du Front de mer, l'accueil de formations supérieures sur la Base nature ou encore un nouveau stade intercommunal. Après le temps des études, en cours, viendra celui de la consultation et de l'information, puis celui de la réalisation. C'est le cycle classique des projets.

Ces projets, issus d'une pleine concertation au sein de la CAVEM, sont par essence intercommunaux, ce qui ne signifie pas, bien au contraire, que les élus Fréjusiens en sont dessaisis. D'une part car ils participent pleinement, aujourd'hui, à l'exécutif de l'intercommunalité. Et aussi parce que la méthode de la CAVEM est de travailler étroitement avec chacune des villes membres.

Oui, il est difficile de concevoir la réhabilitation du Front de mer sans cohérence entre Fréjus et Saint-Raphaël. Oui, il est logique d'envisager l'accueil de formations supérieures avec la CAVEM, tout simplement parce que ce domaine relève de ses compétences. Oui, un nouveau stade a toute sa place au sein de l'intercommunalité, qui accompagne le sport de haut niveau, avec des retombées positives sur la pratique amateur dans nos différentes villes ; d'autant que cet équipement s'inscrit en pleine complémentarité avec d'importants investissements décidés cette année par la Ville pour la rénovation de deux plateaux sportifs sur la Base nature et de la piste d'athlétisme Gallieni, ainsi qu'avec la dynamique impulsée par la nouvelle gouvernance de l'AMSLE.

Cette complémentarité existe également avec la politique ambitieuse d'investissements portée par notre Maire. Cette année 2021 va voir le lancement d'un plan de relance de l'investissement local, doté de 8 millions d'euros, pour accélérer la réalisation de nos projets, notamment en matière d'environnement et de cadre de vie. Une politique de développement durable déjà largement amorcée, mais qui va se renforcer encore. Couverture photovoltaïque de bâtiments communaux dans le cadre d'un marché de performance énergétique conclu dès début 2020, rénovation accélérée de notre éclairage public – avec un système déjà en place permettant d'en ajuster l'intensité lumineuse –, effort particulier en faveur des pistes cyclables, nouveaux jardins partagés, plantation de nouveaux arbres après ceux récemment plantés sur la Base Nature, protection de la biodiversité, mise en œuvre de la charte pour protéger nos rivages des déchets plastiques... : autant de réalisations qui prendront très prochainement corps, au bénéfice des Fréjusiens, mais aussi de l'attractivité de notre commune.

D'aucuns ne manqueront pas de critiquer cet effort exceptionnel d'investissement, qui déroge à la politique de désendettement menée ces dernières années, à hauteur de 8 millions d'euros (et non de 20 millions comme l'indiquent certains opposants qui confondent emprunt et augmentation de l'endettement).

Et pourtant, dans le contexte de crise que nous traversons, qui s'accompagne de son lot d'inquiétude et de désenchantement, nous considérons, en tant qu'élus de la majorité municipale, qu'il nous incombe d'investir non seulement pour contribuer à la relance de notre économie, mais aussi, à travers ces investissements, pour apporter aux Fréjusiens cette part de « réenchantement du monde », au cœur de l'action politique, et dont chacun a bien besoin dans les circonstances actuelles.

Christophe CHIOCCA

Président du groupe majoritaire "Fréjus réunie"

LES NAISSANCES



ABELLA Tom - 02/06/2020

REZZOUG Milhan - 11/12/2020

Janvier

GOUAL Manël - 01/01

LAUER Morgan - 07/01

ROMDHANE Yassine - 23/01

ROBINET Louis - 03/01

MAIRE ISNARD Flora - 11/01

ROMDHANE Ilyan - 25/01

OUEMIEMI Jennah - 05/01

SOUSA LOPES Eva - 15/01

OUEGHI Yazan - 29/01

SALVO Jim - 07/01

COUDERC Enzo - 19/01

EL MENDOUBI Layan - 30/01

LES MARIAGES

Janvier

BOUHAÏK Abdellah et BORDE Elodie - 09/01

BULAK Alican et TAN Arzu - 09/01



LE COMPTEUR ANTI-FRÉJUS DE VAR-MATIN

Depuis le 1^{er} janvier 2021,
Var-Matin a rédigé



articles à charge
contre votre ville



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA VILLE SUR

www.ville-frejus.fr

 [ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

  [VilledeFrejus](https://www.instagram.com/VilledeFrejus)

ou en vous inscrivant à notre Newsletter